




Hebdos Quebecor · Annoncez-vous sur ce site!

Débit n'importe quand.
Milles de récompense en tout temps.
EN SAVOIR PLUS ▶



On écoute. On propose. Profitez.®

Le Choix, Mont-Laurier

La UNE Reporter d'un jour Arts & Culture Horoscope Réseau Contact



Rechercher pour dans  [Tous nos "HEBDOS"](#)

Lundi, le 4 juin 2007

Le Journal
Nouvelles
Chroniques
Rédaction
Distribution
Publicité

Le Choix,
Mont-Laurier
369, boul. Paquette
Mont-Laurier (QC)
J9L 1K5
819.623.3112

PETITES ANNONCES

vitevitevite.ca
NOUVEAU!
20 M
d'acheteur potentiels!

Que cherchez-vous?

Où cherchez-vous?

Consultez les petites
annonces de tous les
journaux Quebecor

On joint les gestes à la parole

Protection des lacs et cours d'eau... Par [Luc Bélisle](#)

Les représentants des partenaires du plan d'action. À l'avant-plan, de gauche à droite: Normand Perreault de Énergie Brookfield; Annie Raymond (Envir'eau), Francine Asselin-Bélisle (Fondation de la MRC), Claire Lalande (Cobali) et André Benoît (RAPHL). Autre plan, dans le même ordre: Michel Adrien, maire de Mont-Laurier; Jacques Ruelland (CRELA-Bleu Laurentides); Roger Lapointe, préfet de la MRC; Jacques Supper, du service de l'amé



En conférence de presse cette semaine, la MRC d'Antoine-Labelle dévoilait son plan d'action triennal pour la protection des lacs et cours d'eau. Ce dévoilement faisait suite à la déclaration commune pour les mêmes objectifs adoptée le 25 avril dernier. Sensibilisation, vulgarisation et réglementation sont les actions autour desquelles s'articule le plan qui recueille une large adhésion, dont une particulièrement importante, celle du Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (Cobali).

Toutes les municipalités de notre MRC ont adhéré à la démarche. En plus du Cobali, on retrouve également à l'intérieur du partenariat: le Conseil régional en environnement des Laurentides (CRELA-Bleu Laurentides); FloraBerge, une entreprise d'économie sociale créée en 2005 à

CANOE

Topo - Info

Douze millions \$ pour la lutte aux algues bleues

Chrono - Sports

«Cette suspension est méritée»

Tempo - Showbiz

Recyclage de bon matériel inédit

Art de Vivre

Une chaude semaine!

Maison Passion

Un lit dans le jardin

Cotes boursières

Recherche de cotes et de symboles

Abonnez-vous



l'initiative de l'Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL), dont l'objectif principal est la production de plantes pour la stabilisation des berges et d'effectuer des aménagements spécialisés le long des berges pour leur revitalisation; Envir'eau, une autre entreprise d'économie sociale de services-conseils, issue du Regroupement des associations pour la protection des lacs et cours d'eau des Hautes-Laurentides (RAPHL); la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement et le Carrefour jeunesse-emploi d'Antoine-Labelle. Avec ces partenaires réunis pour mettre l'épaule à la roue en matière de protection concrète des lacs et des cours d'eau, ne manque plus que l'adhésion importante des résidants et villégiateurs riverains et utilisateurs. Le premier volet est d'ailleurs axé sur la sensibilisation sous différentes formes, du soutien aux initiatives à des aires de démonstration de renaturalisation de rives. Le volet connaissance, qui comporte aussi une large part de soutien, s'attardera également sur plusieurs études de caractérisation de la qualité des eaux et des rives, d'inventaires des installations septiques ainsi que d'études biologiques et physico-chimiques. Finalement, le volet réglementation comprend déjà la nouvelle réglementation adoptée par la MRC et les municipalités concernant de nouvelles mesures plus restrictives concernant la tonte des végétaux en bordure de l'eau et des obligations à rencontrer en matière de renaturalisation. Ce dernier volet inclut également de la formation pour les employés municipaux, un contrôle accru des pesticides en zone riveraine et un contrôle, aussi accru, en matière de vidange d'installations septiques. Au cours des trois prochaines années et surtout en belle saison, la population sera témoin chez elle, et aussi participante souhaite-t-on, de plusieurs initiatives visant à assurer la qualité de nos eaux. L'année 2007 en sera une d'expérimentation et on se réajustera pour les années 2008 et 2009.

L'électrochoc des épisodes de cyanobactéries l'été dernier dans plusieurs plans d'eau de notre MRC n'est pas étranger à la large mobilisation et la volonté manifeste de passer à l'action, démontrées avec force et urgence cette semaine avec le dévoilement du plan d'action dont la MRC sera le chef d'orchestre. Pour Jacques Ruelland, président du CRELA-Bleu Laurentides, ce plan d'action est "un rêve qui se réalise" et il n'est pas surpris de voir que c'est dans notre MRC qu'il se produit: "C'est dans Antoine-Labelle qu'on trouve le plus grand dynamisme en matière de protection du capital naturel". PROJET DE 400 000 \$ POUR LE COBALI. En plus d'être un partenaire à part entière du plan triennal pour la protection des lacs et cours d'eau de la MRC d'Antoine-Labelle, le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (Cobali) a, à son agenda, un projet d'envergure de protection pour l'ensemble du bassin versant de la Lièvre qui couvre 9 542 km² et les 330 km de la Lièvre. Évalué à 400 000 \$, le plan du Cobali bénéficie d'une aide financière de 120 000 \$ d'Énergie Brookfield, qui possède notamment une centrale hydroélectrique au barrage du Rapide-des-Cèdres à Notre-Dame-du-Laus. Pour la présidente du Cobali, Claire Lalande, "on parle souvent des cours d'eau comme des bijoux et ce n'est pas un cliché". Et, à ce titre, rappelait Mme Lalande, la table de concertation que représente en fait le Cobali, doit s'imposer pour aider le milieu dans sa volonté de protéger les lacs et les cours d'eau, comme le veut son mandat. Le projet d'envergure du Cobali comprend une campagne de sensibilisation, mais aussi un programme de formation visant à encourager les utilisateurs du bassin versant à adopter de saines pratiques en vue d'assurer la qualité de l'eau. À cela, s'ajoute le développement d'un programme de stabilisation et de revégétalisation de berges. Plus particulièrement, on parle d'une campagne d'information dans les médias du territoire couvert par le Cobali et l'embauche de trois agentes de sensibilisation: Geneviève Gallerand, Marjorie Poirier et Karine Bourgeois (819 597-2570/2573), qui pourront répondre aux besoins des 28 municipalités du bassin versant et des

associations de lacs. Le travail s'effectuera sur l'ensemble du territoire qui chevauche les Laurentides et l'Outaouais, en autant que les municipalités voudront participer et s'impliquer. Pour le programme de caractérisation, de stabilisation et de végétalisation des rives, les plans d'eau qui en bénéficieront restent à déterminer. En plus du soutien financier d'Énergie Brookfield pour ce projet, le Cobali peut notamment compter sur d'autres partenaires, dont les municipalités, la Fondation pour l'environnement de la MRC d'Antoine-Labelle, les conseils régionaux de l'environnement des Laurentides et de l'Outaouais. Ce projet s'insère dans la réalisation du plan directeur de l'eau du Cobali qui, depuis sa création en 2003, travaille pour des actions efficaces afin de réduire la charge de contaminants dans les plans d'eau, prévenir la détérioration des rives, restaurer celles qui sont fragilisées, protéger les écosystèmes aquatiques et riverains.

LE GROS LOT POUR LA PROTECTION DE L'EAU Lors de son assemblée générale annuelle cette semaine, la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement a accordé 25 900 \$ en subvention pour 12 projets, dont 10 en lien avec le plan d'action pour la protection des lacs et des cours d'eau de la MRC, qui reçoivent au total 23 000 \$. Il s'agit d'une année record pour la Fondation en terme de financement accordé. Aux 7 500 \$ remis annuellement par les caisses Desjardins de la zone de la Lièvre à la Fondation depuis trois ans, un autre soutien fortement apprécié est apparu. "Il faut souligner la généreuse contribution du Comité multiressources des territoires publics intramunicipaux (TPI) de la MRC. Le Comité a remis à la Fondation la somme de 7 000 \$, dévolue au soutien direct de projets liés au plan d'action", annonçait la présidente de la Fondation et mairesse de Lac-Saguay, Francine Asselin-Bélisle. "Des 12 projets déposés, 10 se sont inscrits dans le cadre du plan d'action pour la protection des lacs et des cours d'eau, ce qui démontre l'intérêt et la préoccupation du milieu pour la protection de leur environnement", a salué la présidente. La Fondation a accordé 4 000 \$ au COBALI pour le volet « Publication des fiches éducatives destinée à la population » dans le cadre de sa campagne de sensibilisation et de formation. L'Association chasse & pêche lac Saguy et lac Allard reçoit 3 000 \$ pour «La caractérisation et la plantation de végétaux» ainsi que «l'installation de bouées à des fins de protection». Les associations suivantes se voient accorder chacune 2 000 \$ pour leurs actions auprès des populations riveraines: la Corporation du parc du Poisson Blanc pour la «Réhabilitation de la plage de la montagne du Diable» à Notre-Dame-du-Laus et «l'installation de panneaux de sensibilisation»; l'Association pour la protection du lac Pope, l'Association des propriétaires du lac Clair, l'Association des résidents du lac Lanthier, la Municipalité de l'Ascension et la Municipalité de Lac Saint-Paul pour «leurs activités d'information, de sensibilisation et de reboisement», de même que la Municipalité de Nominique et l'Association des résidents du grand lac Nominique pour «l'achat, la distribution et la plantation de végétaux». "Aux yeux de certains, ces sommes peuvent paraître modestes. Mais nous croyons que ce sont ces projets d'envergure locale qui sont les meilleurs leviers pour susciter la participation volontaire et l'appartenance à son milieu. La Fondation adhère à la déclaration commune sur la protection des lacs et cours d'eau et est extrêmement fière d'apporter son soutien financier à ces projets environnementaux", concluait Mme Asselin-Bélisle. Le Comité multiressources de la Vallée de la Rouge a également reçu 2 000 \$ pour l'installation de panneaux d'accueil et d'interprétation à son sentier ornithologique, ainsi que pour le nettoyage des sentiers existants. Finalement, Manne du Jour obtient 900 \$ pour une rencontre animée portant sur des sujets à caractère environnemental et visant les 8-13 ans utilisant ses services. Le conseil d'administration de la Fondation, en plus de sa présidente, regroupe: Réal Richer, vice-président; François Desjardins, trésorier; Louise Péclet-Rochon,

trésorière et, comme administrateurs: Renée Arsenault, Aimé Lachapelle, Denis Simard et Yannick Tousignant.